
Fiches thématiques

Synthèse des actifs occupés

Avertissement

Cet ouvrage a pour ambition d'analyser conjointement les domaines de l'emploi et des salaires. Un effort particulier est fait sur la complétude et la mise en cohérence des différentes sources. En effet, cet ouvrage s'appuie à la fois sur des sources administratives (Déclarations annuelles de données sociales ou DADS, le nouveau système d'information sur les agents des services publics ou SIASP, base Non-salariés, etc.) mais aussi sur des données d'enquête (enquête Emploi, Acemo, etc.) et sur les estimations d'emploi. Or, ces différentes sources n'ont pas la même « actualité » : les données les plus récentes des DADS portent sur l'année 2010 contre 2011, voire 2012 pour l'enquête Emploi.

De ce fait, la Vue d'ensemble de cet ouvrage s'appuie en partie sur des données récentes portant sur l'année 2012, alors que les fiches thématiques s'arrêtent, le plus souvent, en 2010 pour des raisons de cohérence.

Pour les mêmes raisons de cohérence, les données des fiches couvrent le plus souvent la seule France métropolitaine, cette réserve ne concernant pas, bien entendu les 2 fiches consacrées aux Dom.

Au 1^{er} février 2013, date de finalisation de cet ouvrage, les estimations d'emploi définitives pour l'année 2010 ne sont pas disponibles. Une estimation quasi-définitive de l'emploi en fin d'année 2010 a été mobilisée dans la vue d'ensemble, la fiche 1.1 *Évolution générale de l'emploi et des salaires* et la fiche 1.8 *Non-salariés*, pour analyser les évolutions du marché du travail au plus proche du constat définitif. Les autres fiches et dossiers ne prennent pas en compte cette estimation quasi définitive mais sont établis sur les estimations d'emploi diffusées au 1^{er} février 2013 sur *insee.fr*.

Les sites internet *www.insee.fr*, *www.travail-emploi.gouv.fr* (Rubrique Études, Recherches, Statistiques de la Dares) et *http://epp.eurostat.ec.europa.eu/* pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
p	Résultat provisoire
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
n.s.	Résultat non significatif
Réf.	Référence

1.1 Évolution générale de l'emploi et des salaires

Fin 2010, la France métropolitaine compte 26,3 millions de personnes en emploi, dont 23,8 millions de salariés. Depuis 40 ans, la croissance de l'emploi est portée par le **secteur** tertiaire, dont l'effectif a pratiquement doublé. Il ne représentait que 52 % de l'emploi total en 1970 contre 78 % en 2010. Sur la même période, l'agriculture a perdu 1,9 million d'emplois et ne représente plus que 2,5 % de l'emploi en 2010, contre 12 % en 1970. L'industrie a quant à elle perdu 2,3 millions d'emplois et ne représente plus que 13 % de l'emploi en 2010, contre 27 % en 1970. Plusieurs raisons expliquent cette baisse de l'emploi industriel : le développement de la sous-traitance, éventuellement à l'étranger, l'externalisation de fonctions, le développement de l'intérim et des nouvelles technologies. Ainsi une partie des effectifs de l'industrie autrefois comptés dans le secteur secondaire se retrouvent aujourd'hui dans le tertiaire. Entre 1970 et 1997, le secteur de la construction enregistre un recul de ses effectifs, mais à partir de 1998, l'emploi repart à la hausse jusqu'en 2008. Au total, de 1970 à 2010 sa part dans l'emploi est passée de 10 % à 7 %.

Depuis 1970, l'**emploi salarié** progresse régulièrement. En 2010, il représente 9 emplois sur 10. À l'inverse, l'**emploi non salarié** a diminué de manière continue jusqu'à la fin des années 1990 principalement du fait de la diminution du nombre d'exploitants agricoles, avant de se redresser légèrement en fin de période avec le développement de l'emploi non salarié dans le tertiaire. À la fin 2010, les non-salariés ne représentent plus que 9 % de l'emploi contre 21 % en 1970.

En 2010, les femmes occupent la moitié des emplois salariés (49 % contre 35 % en 1970), mais cette parité cache une forte

hétérogénéité sectorielle. En effet, les femmes sont très minoritaires dans les secteurs de la construction et de l'industrie, alors qu'elles sont plus nombreuses dans le tertiaire. Elles sont moins présentes chez les non-salariés (31 %). En moyenne en 2010, un emploi salarié sur cinq est occupé par une personne de plus de 50 ans (un sur trois chez les non-salariés). Les plus de 50 ans sont moins nombreux dans les secteurs à fort *turnover*, comme la construction, le commerce, ou l'hébergement-restauration ainsi que dans les activités scientifiques, techniques et de soutien, dont l'intérim. En 2010, la moitié des personnes ayant un emploi possèdent au moins le bac (contre seulement 22 % en 1982). Cette proportion est plus élevée dans les services mixtes, les services aux entreprises et les services non marchands, elle est plus faible dans l'agriculture.

Entre 1995 et 2010, le salaire annuel médian en **équivalent-temps plein (EQTP)** a crû, en euros constants, au rythme annuel moyen de 0,4 %. En 2010, il s'élève à 20 720 euros. Cette croissance a été un peu plus vive en fin de période (+ 0,7 % entre 2005 et 2010), du fait de salaires nominaux et réels relativement dynamiques avant la crise de 2008, puis d'une stagnation des prix en 2009 qui a tiré à la hausse les salaires réels. Le revenu salarial est un autre indicateur, défini comme la somme des salaires perçus une année par un salarié donné, ce dernier pouvant n'avoir travaillé qu'une partie de l'année ou encore n'avoir travaillé qu'à temps partiel. Il est de ce fait inférieur au salaire d'un équivalent-temps plein ; sa médiane est de 17 500 euros en 2010. De 2006 à 2010, il a progressé plus rapidement que le salaire annuel médian en EQTP, du fait de la hausse du volume annuel moyen de travail des salariés. ■

Définitions

Secteur d'activité : un secteur regroupe des entreprises qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré.

Emploi salarié, emploi non salarié : (voir *annexe Glossaire*).

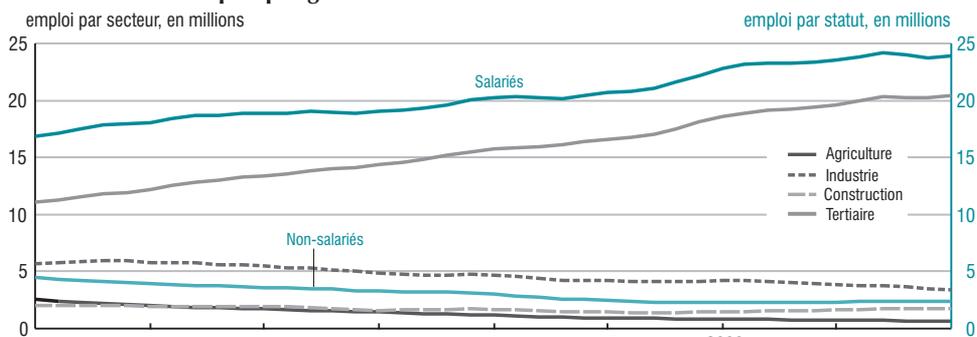
Salaires en équivalent-temps plein (EQTP) : (voir *annexe Glossaire*).

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2011 », *Insee Première* n° 1415, septembre 2012.
- « Séries longues sur le marché du travail », *Insee Résultats* n° 127, février 2012.

Évolution générale de l'emploi et des salaires 1.1

1. Évolution de l'emploi par grand secteur d'activité et statut

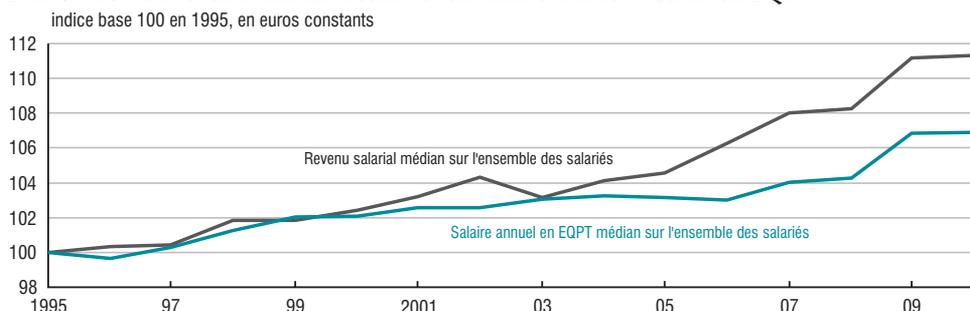


Champ : France métropolitaine. Lecture : au 31 décembre 2010, on dénombre 26,5 millions d'emplois occupés par 23,8 millions de salariés et 2,7 millions de non-salariés. Ces 26,5 millions d'emplois se répartissent en 0,6 million dans l'agriculture, 1,8 million dans la construction, 3,4 millions dans l'industrie et 20,7 millions dans le tertiaire.

Note : Une estimation quasi-définitive de l'emploi en fin d'année 2010 a été mobilisée dans cette fiche pour permettre d'analyser les évolutions du marché du travail au plus proche du constat définitif.

Source : Insee, estimations d'emploi au 31 décembre.

2. Évolution du revenu salarial médian et du salaire annuel médian en EQTP



Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés.

Source : Insee, exploitations DADS et fichiers de paie des agents de l'État de 1995 à 2009, SIASP pour 2010.

3. Caractéristiques de l'emploi par secteur

	Effectif au 31/12/2010 (milliers)	Part (en %)			
		de femmes	des moins de 25 ans	des 50 ans ou plus	des niveaux bac ou plus
Ensemble des salariés	23 286	48,7	9,7	21,2	52,8
Agriculture	221	31,3	16,6	21,2	29,7
Industrie	3 273	27,8	7,2	21,7	44,4
Construction	1 445	10,8	15,9	17,5	28,2
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	3 008	49,1	14,9	15,3	50,1
Transports et entreposage	1 348	29,2	6,3	22,1	40,1
Services aux entreprises	2 910	46,8	12,7	16,5	58,4
Services aux particuliers	1 723	57,3	18,0	16,2	48,3
Services mixtes	1 753	48,6	6,5	21,6	77,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	7 605	68,1	5,9	26,1	58,7
Ensemble des non-salariés	2 453	31,4	1,8	34,4	53,0
Agriculture	435	28,4	2,4	39,7	35,0
Construction	133	24,2	0,9	34,0	44,7
Industrie	282	6,0	1,7	28,8	26,3
Tertiaire	1 603	38,7	1,8	34,3	64,6
Emploi total	25 739	46,6	8,8	22,8	52,8

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Note : le niveau et la structure de l'emploi ne sont pas ici estimés sur des champs strictement équivalents : population totale pour le niveau, population des ménages (hors collectivités) pour la structure. L'impact de cette différence de champ étant très faible (la population hors ménages représente moins de 1 % de la population active), elle est ici négligée. Certains secteurs du champ des salariés ne sont pas représentés.

Source : Insee, estimations d'emploi et enquête Emploi 2010.

1.2 Pluriactivité

Les pluriactifs sont les personnes qui exercent plusieurs emplois en même temps, soit parce que, exclusivement salariés, ils ont plusieurs employeurs, soit, plus rarement, parce qu'ils sont à la fois non salariés et salariés. Lors de l'estimation annuelle de l'emploi, les pluriactifs ne sont comptés qu'une fois, dans leur **emploi principal**.

La proportion des salariés qui exercent une activité secondaire non salariée s'est accrue de la fin 2007 à la fin 2009, passant de 0,5 % d'entre eux à 0,8 %. La hausse de la pluriactivité s'observe aussi parmi les personnes non salariées à titre principal puisque 6,4 % d'entre elles fin 2009 occupent un emploi secondaire salarié contre 4,9 % deux ans auparavant. Cette progression s'explique notamment par la création du statut d'**auto-entrepreneur** qui permet d'exercer, concomitamment à une activité salariée, une activité non salariée n'excédant pas un certain plafond de revenu dépendant du secteur d'activité. Le tertiaire non marchand demeure le secteur où les non-salariés sont le plus fréquemment pluriactifs : ils sont 13,4 % à occuper une activité salariée secondaire fin 2009. Dans ces cas, les deux emplois occupés relèvent en général du secteur de la santé.

La proportion des salariés qui occupent un **emploi secondaire** salarié est restée quasiment identique depuis 2007 : 8,3 % des salariés, soit 2 millions de personnes. Chez les salariés, la pluriactivité est fréquente dans le tertiaire non marchand, en particulier dans l'action sociale (23,8 % des salariés) et dans l'enseignement (14,3 %). Au sein du tertiaire marchand, 8,1 % des salariés ont un deuxième employeur, proportion globalement stable

depuis 2007, mais la pluriactivité varie beaucoup selon le secteur : peu de pluriactifs dans les transports et le commerce mais près d'un salarié sur deux a, au moins, un deuxième employeur dans les **services domestiques rendus à des ménages employeurs**, tandis qu'ils sont près de 10 % concernés parmi les salariés des **services aux entreprises** et un peu plus de 9 % dans les **services aux particuliers**.

Dans l'action sociale et les services domestiques auprès des ménages où les emplois sont en majorité des emplois à temps partiel, peu qualifiés, occupés par des femmes, l'activité secondaire est en général exercée dans le même secteur. Ainsi, près de 82 % des salariés des particuliers employeurs sont occupés également dans leur activité secondaire chez un autre ménage employeur et 9 % se retrouvent dans l'action sociale pour leur deuxième emploi. Quant aux salariés pluriactifs à titre principal dans l'action sociale, 65,2 % d'entre eux y exercent leur deuxième emploi. Cette proportion de personnes exerçant leur second emploi salarié dans le même secteur est plus faible pour les salariés multi-actifs de l'enseignement (51,8 %) et plus encore pour les salariés des services aux particuliers (40,5 %).

À l'inverse des emplois de services, marchands et non marchands, l'agriculture et l'industrie comptent peu de pluriactifs salariés, respectivement 3,4 % et 2,7 % des salariés. Près de deux salariés pluriactifs de l'agriculture sur trois ont une activité secondaire dans un secteur non agricole et 77 % des pluriactifs de l'industrie ont leur second emploi en dehors de l'industrie. ■

Définitions

Auto-entrepreneurs : voir *annexe Glossaire*.

Emploi principal, emploi secondaire : l'emploi principal d'un pluriactif est celui qui procure la plus forte rémunération, les autres emplois étant secondaires. Ces données sont issues des estimations d'emploi localisées au 31 décembre (Estel, voir *annexe Glossaire*).

Activités non marchandes : voir *annexe Glossaire*.

Services aux particuliers, aux entreprises, mixtes : voir *annexe Glossaire*.

Services domestiques rendus aux particuliers-employeurs : ce secteur regroupe les ménages qui emploient des salariés à leur domicile pour réaliser des tâches domestiques (nettoyage, jardinage, aide, garde d'enfants, etc.), hors action sociale.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2011 », *Insee Première* n° 1415, septembre 2012.
- « Auto-entrepreneurs », *Insee Première* n° 1414, septembre 2012.

1. Pluriactivité des non-salariés et salariés selon le secteur de l'emploi principal

	Non-salariés		Salariés	
	Emploi non salarié au 31/12/2009 (milliers)	Non-salariés exerçant une activité salariée (%)	Emploi salarié au 31/12/2009 (milliers)	Salariés exerçant une activité non salariée (%)
Agriculture	443	9,4	234	1,1
Industrie	130	2,8	3 391	0,6
Construction	283	2,7	1 490	0,7
Tertiaire marchand	1 152	4,3	11 295	0,8
Tertiaire non marchand	407	13,4	7 822	0,7
Ensemble des secteurs	2 415	6,4	24 232	0,8

Champ : France, emploi hors secteur extraterritorial.

Lecture : Au 31 décembre 2009, le secteur agricole emploie 443 000 non-salariés et 234 000 salariés. Parmi les premiers, 9,4 % occupent aussi un poste salarié secondaire, et 1,1 % des seconds exercent une activité non salariée secondaire.

Source : Insee, estimations d'emploi 2009.

2. Part des salariés pluriactifs selon le secteur de l'emploi principal

	Emploi salarié au 31/12/2009 (milliers)	pluriactifs (en %)		
		Proportion	Dans le même secteur	Dans un autre secteur
Agriculture	234	3,4	1,2	2,2
Industrie	3 391	2,7	0,6	2,1
Construction	1 490	2,9	1,0	1,9
Tertiaire marchand¹	11 295	8,1	6,5	1,6
Commerce	3 076	4,2	1,4	2,8
Services aux entreprises	2 818	9,9	5,2	4,7
Services aux particuliers ²	1 759	9,2	3,7	5,5
Particuliers-employeurs ³	516	48,7	39,8	8,9
Services mixtes	1 764	4,3	1,4	2,9
Transports et entreposage	1 362	2,9	0,8	2,1
Tertiaire non-marchand	7 822	12,3	9,1	3,2
Enseignement	1 617	14,3	7,4	6,9
Action sociale	1 769	23,8	15,5	8,3
Autre tertiaire non marchand	4 436	6,9	2,9	4,0
Ensemble emploi salarié	24 232	8,3	///	///

1. Les salariés des activités extraterritoriales sont exclus du décompte.

2. Les services aux particuliers désignent les services rendus par des entreprises à des particuliers.

3. Les particuliers-employeurs correspondent ici aux ménages qui emploient des salariés à leur domicile pour réaliser des tâches domestiques (nettoyage, jardinage, aide, garde d'enfants, etc.), hors action sociale.

Champ : France, emploi salarié, personnes dont le poste principal est un poste salarié.

Lecture : 3,4 % des salariés de l'agriculture sont pluriactifs, 1,2 % sont salariés dans le même secteur et 2,2 % sont salariés dans un autre secteur.

Source : Insee, estimations d'emploi 2009.

3. Répartition des salariés pluriactifs d'un secteur donné selon le secteur de l'activité secondaire

Activité secondaire	Activité principale						
	Ensemble	Tertiaire marchand			Tertiaire non marchand		
		Services aux particuliers	Particuliers-Employeurs	Services aux entreprises	Ensemble	Enseignement	Action sociale
Tertiaire marchand	80,1	73,7	87,9	79,4	25,2	17,4	26,6
<i>dont : services aux particuliers¹</i>	12,6	40,5	1,3	7,1	5,9	7,4	2,7
<i>particuliers-employeurs²</i>	26,7	9,1	81,7	9,7	11,9	4,0	18,6
<i>services aux entreprises</i>	24,9	15,2	3,0	52,0	4,7	3,6	3,5
Tertiaire non marchand	15,7	23,4	11,5	14,8	73,5	81,9	72,7
<i>dont : enseignement</i>	5,5	8,5	0,5	6,8	18,7	51,8	2,7
<i>action sociale</i>	5,3	6,1	8,9	3,7	33,1	3,9	65,2
Autres secteurs	4,2	2,9	0,6	5,8	1,3	0,7	0,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Les services aux particuliers désignent les services rendus par des entreprises à des particuliers.

2. Les particuliers-employeurs correspondent ici aux ménages qui emploient des salariés à leur domicile pour réaliser des tâches domestiques (nettoyage, jardinage, aide, garde d'enfants, etc.), hors action sociale.

Champ : France, secteurs où le taux de pluriactivité est supérieur à la moyenne.

Lecture : parmi les salariés pluriactifs du secteur des services aux particuliers, 40,5 % occupent un emploi secondaire dans le même secteur et 15,2 % dans les services aux entreprises.

Source : Insee, estimations d'emploi 2009.

1.3 Salariés du privé

En 2010, on dénombre 16 millions de salariés dans les secteurs marchands non agricoles (SMNA), soit un niveau à peine supérieur à celui de 2005. Si on remonte aux vingt dernières années, en France métropolitaine, l'histoire de l'**emploi salarié marchand non agricole** commence avec la crise des années 1991-1993, où il diminue de 3 %. Viennent ensuite huit ans de création continue d'emplois au rythme annuel moyen de 1,9 %, avec une nette accélération entre 1998 et 2000. En lien avec l'activité, l'emploi ralentit en 2002, diminue légèrement en 2003, puis reprend modérément de 2004 à 2007 (+ 0,8 % par an). Le retournement à la baisse de l'activité en 2008 entraîne une stabilisation de l'emploi en moyenne annuelle suivie par de nombreuses pertes d'emploi lors de la récession de 2009 (-2,3 %). En 2010, l'emploi peine à redémarrer (+ 0,1 % en moyenne annuelle) malgré la reprise de l'activité. L'évolution sur la période 2005-2010 a été très différente selon les secteurs : la part de l'industrie, qui représente 20,7 % de l'emploi marchand en 2010, a baissé (-2,8 points) au profit de la construction (+ 0,6 point, représentant 9,1 % des effectifs en 2010) et surtout du tertiaire (+ 2,2 points et 70,2 % des salariés en 2010).

Parmi les salariés du SMNA en 2010, 42,7 % occupent des emplois de cadres et de professions intermédiaires et 57,3 % des emplois moins qualifiés, ouvriers ou employés. Entre 2005 et 2010, avec le recul de l'emploi industriel, la proportion d'ouvriers a diminué, passant de 35,4 % à 32,8 %. Avec la poursuite du mouvement d'augmentation générale des qualifications, la proportion de professions intermédiaires et surtout de cadres s'est accrue.

En outre, l'expérience professionnelle se traduit souvent par une montée en qualification, si bien que l'âge moyen augmente avec le niveau de qualification : les 50 ans ou plus totalisent 20 % des cadres. Les moins de 25 ans représentent 14 % des ouvriers et 17 % des employés mais seulement 2 % des cadres, l'arrivée de ces derniers sur le

marché du travail étant plus tardive. Les femmes, qui représentent 39 % des salariés, sont nombreuses parmi les employés (73 %) et sous-représentées au sein des ouvriers (19 %) tout comme chez les cadres (34 %). Parce qu'il concerne plus les femmes, le temps partiel est plus rare chez les cadres et les ouvriers (moins de 10 %) et très fréquent parmi les employés (29 %).

En 2010, le **salaires net** annuel moyen des salariés des entreprises des secteurs marchands en **équivalents-temps plein (EQTP)** s'élève à 25 020 euros : il va de 18 080 euros pour les employés à 47 550 euros pour les cadres.

Appréciée par l'écart **interdécile** (D9/D1), la dispersion des salaires est de 3,0 parmi les cadres, mais seulement de 1,9 pour les ouvriers et les employés.

En 2010 le salaire net d'un EQTP a crû, en **euros constants**, moins vite que l'année précédente (+ 0,5 % contre 1,1 %). Celui des cadres a rebondi après le repli de 2009. Pour les autres catégories, il est resté stable.

De 2005 à 2010, le salaire net d'un EQTP a augmenté en moyenne de 0,8 % par an, en euros constants. Ce sont les ouvriers qui ont bénéficié des évolutions les plus favorables (+ 0,6 %) tandis que les salaires des cadres et des professions intermédiaires ont été moins dynamiques (+ 0,3 %). Deux facteurs ont contribué à la hausse des premiers : l'augmentation sensible du Smic intervenue en tout début de période et les destructions d'emplois peu qualifiés, donc peu rémunérés, au plus fort de la crise. Les cadres, eux, ont pâti de la mauvaise conjoncture de 2008 et 2009, notamment à travers une diminution des éléments variables de leurs rémunérations. Enfin, le salaire net réel moyen de l'ensemble du SMNA a progressé de façon plus dynamique que les salaires moyens par catégorie socioprofessionnelle en raison d'effets de structure, la part des cadres et des professions intermédiaires, mieux rémunérés, progressant sur la période. ■

Définitions

Emploi marchand non agricole : voir *annexe Glossaire*.

Salaires net : voir *annexe Glossaire*.

Salaires en équivalents-temps plein (EQTP) : voir *annexe Glossaire*.

Rapport interdécile, décile : voir *annexe Glossaire*.

Euros constants (ou termes réels) : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « En 2010, les salaires ralentissent en euros constants », *Insee Première* n° 1403, juin 2012.

1. Évolution de l'emploi salarié



Champ : France métropolitaine, secteur marchand non agricole.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Emploi salarié selon la catégorie socioprofessionnelle en 2010

	En 2010					Répartition des salariés en 2005
	Répartition des salariés	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part des moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	
Cadres	18,4	92,8	33,8	2,3	20,2	16,2
Professions intermédiaires	24,3	90,1	37,2	8,8	18,7	23,3
Employés	24,5	71,4	73,0	17,0	16,8	25,1
Ouvriers	32,8	90,0	18,6	14,3	19,4	35,4
Ensemble	100,0	85,9	39,2	11,5	18,7	100,0
Ensemble (en milliers)	15 987	13 733	6 271	1 835	2 988	15 894

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi dans le secteur marchand non agricole.

Source : Insee, estimations d'emploi, enquête Emploi 2010.

3. Salaires nets moyens annuels en équivalents-temps plein selon la CS

	2010 (en euros courants)	Évolution annuelle moyenne en euros constants ² (en %)	
		2009-2010	2005-2010
Cadres ¹	47 550	1,1	0,3
Professions intermédiaires	25 710	0,3	0,3
Employés	18 080	0,2	0,5
Ouvriers	18 840	-0,1	0,6
Ensemble	25 020	0,5	0,8

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

2. Le calcul du taux de croissance sur la période 2005-2010 prend en compte la refonte du processus de codification de la profession et catégorie socioprofessionnelle du salarié intervenue dans les DADS 2009.

Champ : France métropolitaine, secteur marchand non agricole, secteur privé et des entreprises publiques.

Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).

4. Distribution des salaires nets annuels en équivalents-temps plein selon la CS en 2010

	en euros				
	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	13 720	24 780	16 540	12 900	13 230
Q1	16 040	30 620	19 770	14 460	15 260
D5 (médiane)	20 110	39 040	24 010	16 700	18 010
Q3	27 350	52 410	29 130	20 040	21 460
D9	39 810	73 980	35 720	24 450	25 410
D9/D1	2,9	3,0	2,2	1,9	1,9

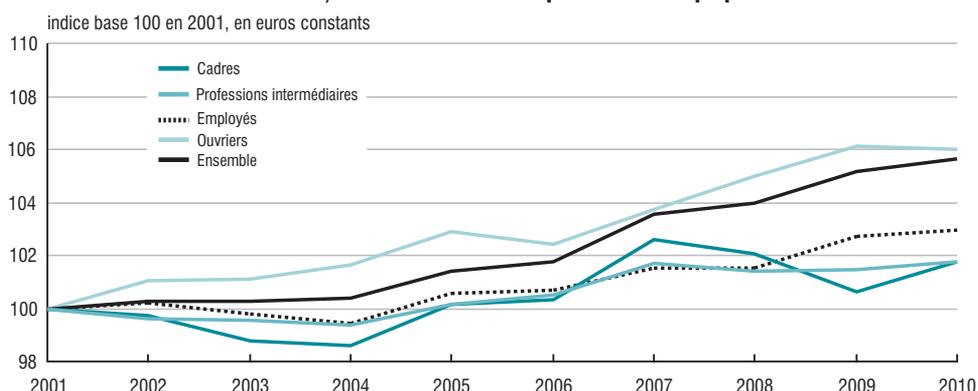
1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

Champ : France métropolitaine, secteur marchand non agricole, secteur privé et des entreprises publiques.

Lecture : en 2010, 10 % des salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques perçoivent un salaire annuel net inférieur à 13 720 euros et 25 % un salaire inférieur à 16 040 euros.

Source : Insee, DADS 2010 définitif (exploitation au 1/12).

5. Évolution du salaire net moyen des salariés en équivalents-temps plein



Champ : France métropolitaine, secteur marchand non agricole, secteur privé et des entreprises publiques.

Note : le calcul du taux de croissance entre 2008 et 2009 prend en compte la refonte du processus de codification de la profession et catégorie socioprofessionnelle du salarié intervenue dans les DADS 2009.

Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).

1.4 Salariés des particuliers-employeurs

En 2010, les particuliers-employeurs (PE) ont employé près de 1,7 million de salariés à un moment ou un autre de l'année. Parmi l'ensemble des **salariés des PE**, 1 350 000 exercent leur activité au domicile des employeurs (aide à domicile ou autres emplois familiaux, y compris garde d'enfants), et 343 000 travaillent chez eux comme assistantes maternelles.

Ces emplois occupent ces salariés de manière irrégulière : 31 % d'entre eux ne travaillent pas la 1^{re} semaine d'octobre (semaine de référence), près d'un quart n'était pas employé par un particulier l'année précédente (23 %).

L'emploi des ménages en tant qu'employeurs - hors emplois des ménages relevant de l'action sociale à domicile - a crû de près de 3 % par an depuis 2000 et de plus de 5 % par an en moyenne durant les deux dernières décennies.

Les salariés des PE connaissent une forte **pluriactivité** en cours d'année. Plus de la moitié d'entre eux ont également été employés dans un établissement du secteur privé ou public. Ils y occupaient surtout des postes d'employés ou d'ouvriers (87 %). Pour 0,5 million d'entre eux, la rémunération issue de cette activité (comme employé d'un autre établissement) est leur revenu principal. Ils gagnent en moyenne annuelle 12 400 euros, dont 15 % provient de leur emploi par un PE. Pour 1,2 million de personnes, le salaire annuel perçu provient principalement de l'activité exercée auprès des PE.

Les personnes qui exercent principalement auprès des PE sont majoritairement des femmes (89 %). Celles-ci sont nettement plus âgées que dans le reste du secteur tertiaire : 40 % des salariés sont âgés de 50 ans et plus (contre 25 % pour les salariés du tertiaire).

La grande majorité de ces salariés est employée par plusieurs ménages en cours d'année (3,2 employeurs en moyenne en

2010). Cette situation diffère selon le métier exercé : alors que les assistantes maternelles cumulent 3,6 employeurs, les gardes d'enfants à domicile n'en ont que 1,8 en moyenne. Un salarié des PE sur trois a travaillé aussi pour un employeur privé ou public ; 13 % d'entre eux ont été salariés d'un organisme prestataire de services à la personne.

En 2010, le revenu salarial net moyen, limité aux seules activités auprès de ménages employeurs, s'élève à 5 900 euros. La moitié des salariés de PE ont retiré de cette activité un revenu salarial inférieur à 4 000 euros. Cette rémunération moyenne varie selon le métier exercé. Un salarié travaillant au domicile du PE a retiré de son activité 4 300 euros au cours de 2010, soit plus deux fois moins qu'une assistante maternelle (10 100 euros). Le niveau plus élevé du revenu moyen des assistantes maternelles s'explique par une durée d'activité dans l'année plus importante et par la garde simultanée de plusieurs enfants (trois en moyenne).

Hors assistantes maternelles, un premier quart des salariés de PE ont perçu moins de 550 euros (Q1), le dernier quart a gagné plus de 6 800 euros (Q3). La dispersion des **revenus salariaux** mesurée par le rapport interquartile est nettement moins forte parmi les assistantes maternelles que parmi les gardes d'enfants à domicile ou les aides à domicile.

Ces écarts s'expliquent par l'extrême variabilité des durées de travail dans l'année. Le temps travaillé moyen des salariés de PE (hors assistantes maternelles) est de 557 heures en 2010. Pour un quart de ces salariés, la durée travaillée a dépassé 850 heures tandis qu'un quart d'entre eux ont travaillé moins de 70 heures. Pour les différentes catégories de salariés pour lesquelles on peut calculer un salaire horaire (hors assistantes maternelles), celui-ci est toujours relativement bas, de 1 à 1,2 Smic. ■

Définitions

Pluriactivité : voir *annexe Glossaire*.

Revenu salarial : voir *annexe Glossaire*. Ici, on se limite le plus souvent aux rémunérations provenant des particuliers employeurs.

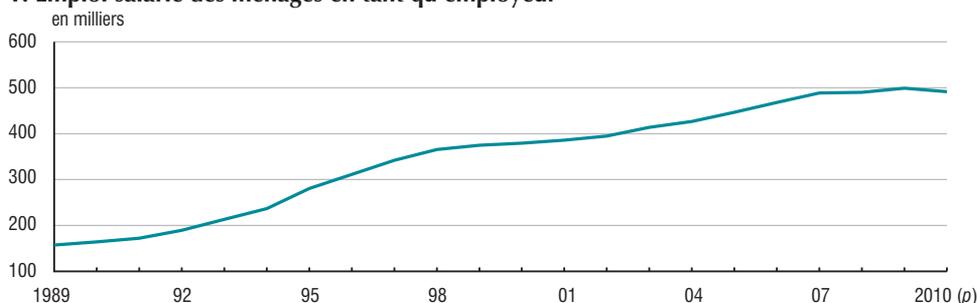
Employés des particuliers-employeurs : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Encadré : Les salariés des particuliers-employeurs en 2008 », in *Emploi et salaires*, coll. « Insee Références », édition 2011.
- *Rapport du groupe de travail du CNIS sur la connaissance des emplois dans les services à la personne*, CNIS, n° 129, Mai 2012.

Salariés des particuliers-employeurs 1.4

1. Emploi salarié des ménages en tant qu'employeur



Champ : France métropolitaine au lieu de travail et au 31 décembre, données brutes.

Note : sont exclus les emplois des ménages relevant de l'action sociale à domicile (assistants maternels et aides sociale pour personnes âgées).

Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Emploi des salariés des particuliers-employeurs selon le métier

	Répartition (en %)	Part de femmes (en %)	Âge moyen	Nombre moyen d'employeurs
Action sociale sans hébergement	41,1	96,9	46,3	3,3
Assistants maternelles	27,5	99,6	45,8	3,6
Aides à domicile	13,6	91,3	47,3	2,8
Activité des ménages en tant qu'employeur	58,9	82,9	44,8	3,1
Gardes d'enfants à domicile	7,1	97,4	36,8	1,8
Emplois domestiques	51,8	80,9	45,9	3,2
Ensemble hors assistantes maternelles	72,5	84,5	45,3	3,0
Ensemble	100,0	88,6	45,4	3,2

Champ : France métropolitaine, salariés dont la rémunération est issue principalement de l'embauche par un ménage employeur.

Source : Insee, DADS grand format 2010.

3. Distribution des revenus salariaux issus de l'activité auprès des PE des salariés des particuliers-employeurs selon le métier

en euros

	Revenu salarial net					Moyenne
	D1	Q1	Médiane	Q3	D9	
Action sociale sans hébergement	980	3 270	7 510	12 500	17 120	8 500
Assistants maternelles	2 160	5 100	9 430	14 020	18 470	10 060
Aides à domicile	320	1 280	3 920	7 920	12 380	5 340
Activité des ménages en tant qu'employeur	130	470	1 940	6 420	11 420	4 120
Gardes d'enfants à domicile	350	1 050	3 890	10 050	14 960	6 000
Emplois domestiques	120	420	1 760	5 970	10 720	3 860
Ensemble hors assistantes maternelles	150	550	2 310	6 780	11 610	4 350
Durée annuelle de travail (en heures) hors assistantes maternelles	18	68	290	856	1 449	557
Ensemble	220	900	4 010	9 440	14 460	5 920

Champ : France métropolitaine, salariés dont la rémunération est issue principalement de l'embauche par un ménage employeur.

Source : Insee, DADS grand format 2010.

4. Durée de travail et salaire horaire net des salariés des particuliers-employeurs selon le métier

	Durée annuelle moyenne de travail (en heures)	Salaire horaire moyen (en euros)	Revenu salarial		
			moyen	médian	intervalle interquartile
Action sociale sans hébergement	///	///	8 497	7 509	3,8
Assistants maternelles	///	///	10 055	9 431	2,8
Aides à domicile	680	7,90	5 339	3 921	6,2
Activité des ménages en tant qu'employeur	529	8,31	4 117	1 943	13,7
Gardes d'enfants à domicile	785	7,90	5 996	3 885	9,6
Emplois domestiques	493	8,47	3 859	1 758	14,2
Ensemble hors assistantes maternelles	557	8,31	4 346	2 312	12,4
Ensemble	///	///	5 917	4 014	10,4

Champ : France métropolitaine, salariés dont la rémunération est issue principalement de l'emploi par un ménage employeur.

Source : Insee, DADS grand format 2010.

1.5 Emploi et salaires dans la fonction publique d'État

En 2010, la fonction publique d'État (FPE) compte 1,51 million d'agents titulaires et non-titulaires des services civils travaillant en France métropolitaine. Les agents titulaires (91 % du total) sont pour près des deux tiers de catégorie A, la catégorie C ne représente que 16 % des titulaires et les agents de catégorie B, 20 %.

Depuis 2005, les **effectifs** ont diminué de 356 000 personnes. Cette baisse résulte, d'une part, du transfert d'environ 185 000 agents de la fonction publique d'État vers les établissements publics dans le cadre de la loi d'autonomie des universités de 2007, et d'autre part, du transfert d'environ 135 000 agents de la fonction publique d'État vers les collectivités territoriales. Le reste de cette diminution s'explique par des suppressions de postes. Entre 2005 et 2010, le poids relatif des non-titulaires s'est légèrement réduit (- 1 point) ; au sein des titulaires le poids des A et celui des B se sont accrus (de respectivement + 7 et + 6 points). Cela résulte de plusieurs phénomènes : la fin du reclassement progressif des instituteurs en professeurs des écoles de la catégorie B vers la catégorie A, le reclassement des 100 000 gardiens de la paix de la catégorie C vers la catégorie B intervenue au 1er janvier 2006, et le transfert de gestion des techniciens et ouvriers des collèges et des lycées (TOS) ainsi que celui d'agents du ministère de l'équipement, le plus souvent classés en catégorie C, vers les collectivités territoriales.

Entre 2005 et 2010, la proportion de femmes s'est accrue de 2 points (59 % en 2010), du fait de la prédominance des hommes dans la population transférée aux collectivités locales. Toujours pour cette même raison, mais également en lien avec le passage en B des gardiens de la paix, masculins pour plus de 80 %, la catégorie C s'est fortement féminisée (+ 13 points). Dans le même mouvement, la proportion de femmes en catégorie B s'est réduite (- 16 points). Pour la catégorie A, la progression de la proportion de femmes (+ 4 points) s'explique en partie

par le reclassement des professeurs des écoles de catégorie B en catégorie A, les femmes représentant plus de 80 % des effectifs concernés. Avec un poids de 11 %, le temps partiel occupe une place moindre dans la FPE que dans la fonction publique territoriale ou le secteur privé.

Avec un âge médian de 43 ans, les agents de la FPE sont plus âgés que les salariés du secteur privé (40 ans). Ce constat est plus marqué pour la catégorie C comparée aux ouvriers et employés du secteur privé. L'âge médian des non-titulaires, lui, est plus proche de celui des salariés du secteur privé.

En 2010, le salaire annuel net moyen d'un agent de la fonction publique d'État s'élève à 29 110 euros : 29 870 pour les seuls titulaires et 25 220 pour les non-titulaires. Celui des titulaires A est supérieur de 47 % à celui des C ; cet écart s'est réduit de 8 points depuis 2005, du fait des caractéristiques de la population transférée aux collectivités locales.

En 2010, le salaire net moyen des agents de l'État a progressé de 2,2 % en euros courants soit une hausse de 0,7 % en euros constants. Entre 2005 et 2010, il a crû en moyenne annuelle de 2,7 % en euros courants alors que l'inflation s'est élevée, sur la période, à + 1,5 % par an. En euros constants, le salaire net a progressé de 1,1 % en moyenne annuelle. Cette hausse résulte pour partie du transfert de gestion, vers les collectivités territoriales, d'agents qui avaient, en moyenne, des salaires inférieurs au salaire moyen de la FPE.

Le rapport interdécile de l'ensemble des agents de la FPE est de 2,1 en 2010 contre 2,4 en 2005. Cette évolution provient principalement d'un tassement de la hiérarchie salariale au sein de la catégorie C : leur rapport interdécile est passé de 1,8 à 1,5, sous l'effet du passage en B en 2006 des gardiens de la paix et des transferts de personnel vers les collectivités locales. Il a légèrement baissé pour les agents de catégorie A, passant de 2,2 à 2,1, alors qu'il est resté stable à 1,6 pour les B. ■

Définitions

Effectifs : ils sont appréciés en personnes physiques sur un périmètre constitué des agents civils des ministères de l'État, titulaires et non-titulaires, en activité au 31 décembre de l'année en France métropolitaine.

Emploi et salaires dans la fonction publique d'État 1.5

1. Emploi dans les services civils de l'État en 2005 et 2010

	En 2005				En 2010			
	Effectifs (milliers)	Effectifs (%)	Part des femmes (%)	Âge médian (années)	Effectifs (milliers)	Effectifs (%)	Part de femmes (%)	Âge médian (années)
Titulaires	1 672	90	58	44	1 366	91	61	43
Catégorie A	936	56	60	43	866	63	64	42
Catégorie B	231	14	63	45	271	20	46	43
Catégorie C	505	30	52	44	223	16	65	47
Catégorie indéterminée	///	///	///	///	6	0	63	43
Non-titulaires	193	10	46	37	143	9	46	42
Ensemble	1 865	100	57	43	1 509	100	59	43

Champ : France métropolitaine, effectifs en personnes physiques, hors militaires, établissements nationaux, enseignants des établissements d'enseignement privé sous contrat et agents en congé de fin d'activité.

Source : Insee, fichiers de paie des agents de l'État de 2005 et SIASP 2010.

2. Salaires annuels nets moyens des agents des services civils de l'État selon la catégorie statutaire

	En 2005	En 2010	Évolution annuelle moyenne 2005-2010	Évolution 2009-2010
	(euros courants)		(% et euros constants)	
Titulaires	26 330	29 870	1,0	0,5
Catégorie A	30 340	32 590	-0,1	-0,3
Catégorie B	24 000	27 720	1,4	1,7
Catégorie C	19 530	22 130	1,0	2,4
Non-titulaires	20 820	25 220	2,4	1,6
Ensemble	25 530	29 110	1,1	0,7

Champ : France métropolitaine, salaires en équivalents-temps plein, hors militaires et établissements nationaux.

Source : Insee, fichiers de paie des agents de l'État de 2005 et SIASP 2010.

3. Distribution des salaires annuels nets des agents titulaires des services civils de l'État par catégorie statutaire en 2010

	en euros					
	Ensemble	Titulaires	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Non-titulaires
D1	19 460	20 390	22 070	21 790	17 350	14 840
Q1	22 700	23 220	24 990	23 950	19 090	19 200
D5 (médiane)	26 790	27 300	29 240	27 290	21 460	24 150
Q3	32 340	32 920	36 550	30 820	24 110	29 040
D9	40 500	41 380	45 760	33 850	26 880	35 620
D9/D1	2,1	2,0	2,1	1,6	1,5	2,4
Moyenne	29 110	29 870	32 590	27 720	22 130	25 220

Champ : France métropolitaine, salaires en équivalents-temps plein, hors militaires et établissements nationaux.

Source : Insee, SIASP 2010.

1.6 Emploi et salaires dans les collectivités territoriales

En 2010, on compte dans la **fonction publique territoriale** (FPT) de France métropolitaine, 1,7 million d'agents. La structure des qualifications y est très différente de celle de la fonction publique d'État (FPE) puisque les agents de catégorie C représentent 78 % des agents titulaires contre seulement 16 % dans la FPE. On y trouve en effet tous les agents d'exécution correspondant aux différents services rendus par les collectivités locales (voirie, entretien, petite enfance, ...). À l'opposé, les agents de catégorie A ne représentent que 9 % des agents titulaires. Les communes et les départements sont les principaux employeurs avec sept agents sur dix.

Dans la FPT, comme dans toute la fonction publique, les femmes sont majoritaires (60 %). Les non-titulaires représentent 19 % des agents, contre 16 % dans la FPE. Les postes à temps partiel (agents employés sur des postes budgétaires à temps complet) ou non-complet (agents employés sur des postes budgétaires à temps non-complet) représentent un peu plus d'un quart des emplois.

Depuis 2000, les effectifs ont crû en moyenne de 3,1 % par an, cette croissance étant plus faible pour les communes (+ 1,1 %). Le rythme annuel d'augmentation est le même (+ 3,1 %) si on le mesure sur les cinq dernières années, soit une augmentation de 241 000 personnes. Toutefois, plus de la moitié de cette augmentation entre 2005 et 2010 est imputable aux transferts d'agents de la fonction publique d'État (techniciens et ouvriers des collèges et lycées -TOS- et agents des directions départementales de l'Équipement). Cela concerne principalement les départements et les régions. Ainsi l'effectif des régions est passé, entre 2000 et 2010, d'un peu plus de 10 000 à près de 80 000. Le reste de cette croissance est lié à la dynamique propre de l'emploi territorial.

La répartition des agents par catégorie statutaire s'est peu modifiée entre 2005 et 2010, malgré le transfert des agents venus de la FPE qui étaient principalement de catégorie C. En revanche, les communes qui employaient 64 % des agents de la FPT en 2005 n'en emploient plus que 56 % en 2010, la part relative des départements et des régions augmentant d'environ quatre points chacune.

L'âge médian d'un agent dans la FPT en 2010 est de 44 ans contre 40 ans pour les salariés du secteur privé. Les agents de catégories A sont un peu plus âgés que ceux des catégories B et C et les titulaires nettement plus âgés que les non-titulaires.

En 2010, le salaire annuel net moyen en équivalent-temps plein d'un agent de la fonction publique territoriale s'élève à 21 550 euros contre 29 110 euros dans la FPE. Cet écart s'explique essentiellement par les différences en termes de qualification, écart qui s'est accentué avec les transferts de personnels survenus dans la période récente. Au sein de la FPT, le salaire net moyen dans les communes est plus modeste que dans les départements (respectivement 20 550 euros contre 24 060 euros). La hiérarchie salariale entre d'une part les cadres et d'autre part les ouvriers et employés est plus marquée que dans la FPE, mais moins que dans le secteur privé. Les cadres gagnent en moyenne presque deux fois plus que les ouvriers. Au total, en termes de dispersion des salaires, le **rapport interdécile** (D9/D1) est de 2,0 contre 2,1 dans la FPE et 2,9 dans le secteur privé.

En 2010, le salaire net moyen a crû de 1,3 % en euros courants mais a légèrement reculé en euros constants (-0,2 %). Sur moyenne période, entre 2005 et 2010, le salaire net a progressé de 0,8 % en euros constants en moyenne annuelle. ■

Définitions

Fonction publique territoriale : ensemble constitué des collectivités territoriales *stricto sensu* (communes, départements et régions) et de leurs établissements publics (y compris les établissements publics de coopération intercommunales).

Rapport interdécile : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Rapport annuel sur l'état de la fonction publique », DGAFP, édition 2011 - 2012.

Emploi et salaires dans les collectivités territoriales 1.6

1. Emploi dans la fonction publique territoriale en 2005 et en 2010

	En 2005		En 2010			
	Effectifs (milliers)	Effectifs (%)	Effectifs (milliers)	Effectifs (%)	Part de femmes (%)	Âge médian (années)
Titulaires	1 162	80	1 372	81	58	45
Catégorie A	95	8	117	9	62	48
Catégorie B	160	14	179	13	66	45
Catégorie C	907	78	1 064	78	56	45
Catégorie indéterminée	///	///	13	1	59	46
Non-titulaires	294	20	325	19	68	37
Ensemble	1 456	100	1 697	100	60	44

Champ : France métropolitaine, effectifs en personnes physiques, hors élus et assistantes maternelles.

Sources : Insee, Colter 2005 et SIASP 2010 ; traitement DGAFP, Département des études et des statistiques.

2. Effectifs territoriaux par type de collectivité

	2005		2010	
	Effectifs (Milliers)	Effectifs (%)	Effectifs (Milliers)	Effectifs (%)
Communes	937	64,4	956	56,3
EPCI ¹ à fiscalités propres	119	8,2	168	9,9
Départements	151	10,3	248	14,6
Régions	13	0,9	76	4,5
Établissements communaux (caisses communales d'action sociale, caisses des écoles et communes associées)	100	6,9	119	7,0
Services départementaux Incendies	47	3,2	50	3,0
Autres structures intercommunales	57	3,9	62	3,7
Autres collectivités	32	2,2	18	1,0
Ensemble	1 456	100,0	1 697	100,0

1. Établissement public de coopération intercommunale.

Champ : France métropolitaine, effectifs en personnes physiques, hors élus et assistantes maternelles.

Sources : Insee, Colter 2005 et SIASP 2010 ; traitement DGAFP, Département des études et des statistiques.

3. Salaires annuels nets moyens dans la fonction publique territoriale selon la catégorie socioprofessionnelle

	2005	2010	Évolution annuelle moyenne	
	(euros courants)		2005-2010 (en % et euros constants)	
Cadres	34 380	37 880	0,4	- 0,3
Professions intermédiaires	23 570	26 010	0,5	- 0,4
Ouvriers, employés	16 950	18 990	0,8	- 0,4
Ensemble	19 220	21 550	0,8	- 0,2

Champ : France métropolitaine, salaires en équivalents-temps plein, hors élus et assistantes maternelles.

Note : la source DADS, utilisée pour les données 2005, ne permet pas une déclinaison satisfaisante par catégorie statutaire.

Source : Insee, DADS et SIASP.

4. Distribution des salaires annuels nets des agents de la fonction publique territoriale par catégorie statutaire en 2010

	en euros					
	Ensemble	Titulaires	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Non-titulaires
D1	15 140	16 040	25 790	20 300	15 760	13 390
Q1	16 820	17 510	29 800	22 670	17 040	14 500
D5 (médiane)	19 320	19 990	35 250	25 930	18 850	16 140
Q3	23 650	24 290	43 820	29 560	21 470	19 180
D9	30 380	30 850	54 110	33 160	24 520	26 740
D9/D1	2,0	1,9	2,1	1,6	1,6	2,0
Moyenne	21 550	22 220	38 180	26 540	19 680	18 630

Champ : France métropolitaine, salaires en équivalent-temps plein, hors élus et assistantes maternelles.

Source : Insee, SIASP.

1.7 Emploi et salaires dans le secteur public hospitalier

En 2010, on compte près de 900 000 emplois en **équivalents-temps plein (EQTP)** dans les **établissements publics de santé**. Le temps partiel, en légère baisse depuis 2005, représente 20 % des postes.

La majorité des emplois correspond à des postes d'employés ou d'ouvriers (49 %) et de professions intermédiaires (41 %). La catégorie des cadres, qui regroupe les cadres de direction et d'administration et les personnels médicaux, représente 10 % des emplois. Entre 2005 et 2010, les effectifs en EQTP des professions intermédiaires et des employés ou ouvriers ont progressé de 1,2 % en rythme annuel.

Les emplois du secteur hospitalier public sont majoritairement occupés par des femmes (77 %). Le taux de féminisation de l'emploi varie cependant selon la catégorie socioprofessionnelle : c'est la catégorie des cadres médicaux et administratifs qui est la moins féminisée (48 %), alors que les professions intermédiaires soignantes et celles d'agents de service sont très féminisées (86 %). La moitié des salariés des établissements publics de santé ont moins de 42 ans.

En 2010, le **salaires net annuel moyen** (rémunérations pour gardes et astreintes comprises) d'un équivalent-temps plein du secteur public hospitalier s'élève à 26 200 euros. Les cadres perçoivent un salaire net annuel moyen de 53 800 euros, les professions intermédiaires de 26 900 euros et les employés et ouvriers de 19 700 euros.

En 2010, la dispersion des salaires dans l'hôpital public, appréciée par le rapport du salaire annuel au-delà duquel se situent les 10 % des salariés les mieux payés sur celui en deçà duquel se situent les 10 % des salariés aux plus faibles revenus (**rapport interdécile D9/D1**), est de 2,2. Les revenus sont les plus dispersés parmi les professions de santé les plus qualifiées : le rapport interdécile est ainsi de 3,5 parmi les cadres - médicaux ou non - tandis qu'il est inférieur à 2 pour les autres professions. Ces dispersions sont extrêmement stables d'une année sur l'autre.

Entre 2005 et 2010, le salaire net annuel moyen - hors cadres (médecins, pharmaciens psychologues et cadres administratifs) - a progressé en rythme annuel de 0,8 %. En revanche, compte tenu de l'inflation, il a baissé en rythme annuel de 0,6 % en euros constants. L'évolution du salaire moyen des cadres entre 2005 et 2010 n'a pas pu être estimée du fait d'une rupture de série liée à l'exclusion des internes du champ entre ces deux années.

Entre 2009 et 2010, le salaire net annuel moyen - hors cadres - a baissé de 0,8 % en euros constants. En revanche l'évolution est positive si l'on ne considère que les personnes en poste à temps complet présentes sur toute la période dans le même établissement. Ainsi le salaire net - hors cadres - des personnes en place toute l'année en 2009 et 2010 a progressé en moyenne annuelle de 0,6 % en euros constants. Pour les cadres, la progression a été plus importante (+ 1,7 %). ■

Définitions

Établissements publics de santé : ce sont les établissements publics (catégorie juridique agrégée des personnes morales soumises au droit administratif) dont l'activité économique principale relève des activités hospitalières (8610Z en 2010, 851A en 2005) ou ayant la catégorie juridique "établissement d'hospitalisation" (7364). Les effectifs EQTP calculés à partir des DADS ne sont pas directement comparables avec les effectifs en EQTP obtenus à partir des statistiques annuelles des établissements de santé (SAE).

Emploi en équivalent-temps plein (EQTP) : voir *annexe Glossaire*.

Salaires en équivalent-temps plein : voir *annexe Glossaire*.

Euros constants : voir *annexe Glossaire*.

Rapport interdécile : voir *annexe Glossaire*.

Emploi et salaires dans le secteur public hospitalier 1.7

1. Emploi dans le secteur public hospitalier en 2005 et 2010

		En 2005					En 2010				
		(milliers)	(%)	Part de femmes (%)	Âge médian (années)	Part des temps partiels ⁴ (%)	(milliers)	(%)	Part de femmes (%)	Âge médian (années)	Part des temps partiels ⁴ (%)
Ensemble¹	(a+b+c)	860,4	100,0	75,5	42	22,3	896,5	100,0	76,8	42	20,3
Cadres¹	(a)	103,5	12,0	46,0	43	29,7	93,0	10,4	48,5	47	31,9
Médecins, pharmaciens, psychologues ¹		91,1	10,6	45,2	43	31,3	79,4	8,9	48,1	47	35,2
Cadres direction, administration, gestion		12,5	1,4	52,0	49	14,4	13,6	1,5	50,7	46	9,1
Professions intermédiaires	(b)	315,1	36,6	83,4	41	23,3	366,4	40,9	84,6	41	21,7
PI soignantes et sociales ²		300,0	34,9	85,0	40	23,5	321,9	35,9	85,6	40	22,1
PI administratives et techniques		15,1	1,8	50,6	48	17,8	44,5	5,0	77,4	46	18,4
Employés et ouvriers	(c)	441,7	51,3	76,9	42	19,4	435,6	48,6	76,3	43	16,3
Agents de service et employés administratifs ³		390,9	45,4	83,5	41	20,7	355,4	39,6	86,1	42	17,9
Ouvriers		50,8	5,9	25,9	46	7,6	80,2	8,9	32,7	45	9,1
Non renseignés	(d)	///	///	///	///	///	1,4	0,2	65,4	39	25,3
Ensemble (hors cadres)	(b+c+d)	756,8	88,0	79,6	42	21,0	803,5	89,6	80,0	42	18,8

1. En 2010, la catégorie « cadres » ne contient plus les internes, externes et résidents. De ce fait, le niveau de salaire moyen n'est pas directement comparable à celui de 2005.

2. Professions intermédiaires (PI) « soignantes » : infirmiers, sages-femmes, spécialistes de la rééducation et techniciens médicaux. PI « sociales » : assistantes sociales et éducateurs spécialisés.

3. « Agents de service » : agents de services hospitaliers, aides-soignants et ambulanciers.

4. Part de temps partiel parmi l'ensemble des postes.

Champ : France métropolitaine, salariés ayant exercé dans un établissement public ayant une activité économique principale hospitalière en EQTP.

Sources : Insee, DADS 2005 et SIASP 2010 ; traitement Drees.

2. Salaires nets annuels moyens dans le secteur public hospitalier selon la CS

	2005	2010	Évolution annuelle moyenne		Évolution annuelle moyenne des personnes en place ²	
			2005-2010	2009-2010	2005-2010	2009-2010
			(euros courants)		(en % et euros constants)	
Ensemble	25 160	26 220	n.s.	- 0,5	0,9	0,9
Cadres ¹	47 710	53 830	n.s.	- 1,3	1,4	1,7
Professions intermédiaires	26 370	26 920	- 1,1	- 0,6	0,9	0,9
Employés et ouvriers	19 010	19 730	- 0,7	- 1,6	0,4	0,3
Ensemble (hors cadres)	22 070	23 020	- 0,6	- 0,8	0,7	0,6

1. En 2010, la catégorie « cadres » ne contient plus les internes, externes et résidents. De ce fait, le niveau de salaire moyen n'est pas directement comparable à celui de 2005.

2. Salariés à temps complets présents douze mois de chaque année.

Champ : France métropolitaine, salariés ayant exercé dans un établissement public ayant une activité économique principale hospitalière en EQTP.

Sources : Insee, DADS 2005 et SIASP 2010 ; traitement Drees.

3. Distribution des salaires annuels nets dans le secteur public hospitalier selon la CS en 2010

	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers	Ensemble
D1	24 680	19 300	15 470	16 430
Q1	35 240	22 040	17 160	18 830
D5	51 900	26 470	19 390	22 430
Q3	71 150	31 140	21 990	28 870
D9	84 650	34 810	24 720	36 950
D9/D1	3,5	1,8	1,7	2,2

1. Hors internes, externes, résidents et hors rémunérations des hospitalo-universitaires pour la partie enseignement.

Champ : France métropolitaine, salariés ayant exercé dans un établissement public ayant une activité économique principale hospitalière en EQTP.

Sources : Insee, SIASP 2010 ; traitements Drees.

1.8 Non-salariés

Fin 2010, 2,4 millions de personnes exercent à titre principal une activité non salariée, soit 9 % de l'ensemble des personnes en emploi. Une majorité d'entre elles se répartit entre le secteur agricole (17 %), le commerce (17 %), la construction (14 %) et les professions libérales de santé (10 %).

Après un recul continu des effectifs, les années 2000 marquent une reprise de l'emploi pour les **non-salariés**, leur nombre progressant de 9,4 % sur la période 2003-2010. Si l'agriculture est toujours en déclin (-15 % sur cette même période), la construction et le secteur tertiaire sont plus dynamiques (respectivement +23 % et +16 %). Sur la période 2008-2010, l'emploi non salarié progresse (+3,7 %), porté depuis janvier 2009 par l'essor du régime de l'auto-entrepreneuriat.

Nouvelle catégorie chez les non-salariés, les **auto-entrepreneurs** sont au nombre de 340 000 actifs au 31 décembre 2010. Parmi eux, 240 000 exercent cette activité à titre principal et 100 000 occupent par ailleurs un emploi salarié dont ils tirent leurs principales ressources. La proportion d'auto-entrepreneurs actifs parmi les non-salariés dépasse 35 % dans certains secteurs comme les arts, spectacles et activités récréatives, l'enseignement, l'information et la communication, ou les services administratifs et de soutien aux entreprises.

Les femmes ne représentent que 31 % de la population non salariée alors qu'elles rassemblent 49 % des effectifs salariés. Peu présentes dans la construction, elles occupent moins de trois emplois non salariés sur dix dans le secteur agricole et un tiers dans le commerce. Les professions de santé, où elles sont majoritaires, font figure d'exception. La population non salariée est assez âgée : plus d'une personne sur trois a au moins 50 ans, contre une sur cinq parmi les salariés, tandis que la part des moins de 25 ans n'atteint pas 2 %.

L'installation à son compte est en effet souvent précédée d'un passage par le salariat, et les départs en retraite interviennent en moyenne plus tard chez les indépendants que chez les salariés. Certaines professions très qualifiées ne peuvent être exercées qu'après de longues études, par exemple dans les domaines du droit ou de la santé. De fait, en 2010, plus de 40 % des professionnels libéraux de santé ont au moins 50 ans. À l'inverse, dans la construction, les non-salariés de 50 ans ou plus sont moins présents.

En 2010, hors agriculture et hors auto-entrepreneurs, les indépendants retirent en moyenne 34 920 euros de leur activité non salariée, et la moitié gagne moins de 20 150 euros. Parmi eux, 10 % exercent simultanément une activité salariée, dont la moitié à titre principal. Ce résultat cache de grandes disparités. D'une part, 11,3 % des non-salariés ont un revenu d'activité nul, parce qu'ils n'ont pas dégagé de bénéfice ou parce qu'ils se rémunèrent plutôt sous forme de dividendes. D'autre part, 10 % des non-salariés perçoivent un revenu annuel supérieur à 80 430 euros ; pour les salariés le seuil équivalent est très inférieur : 34 740 euros.

Parmi les activités les plus rémunératrices, les professions juridiques procurent des revenus moyens de plus de 100 000 euros en 2010 (10 % ont perçu plus de 235 000 euros), devant la pharmacie (plus de 90 000 euros en moyenne ; 10 % ont perçu plus de 177 000 euros). À l'opposé, le revenu annuel moyen est inférieur à 17 000 euros dans les arts, spectacles et activités récréatives ou dans certains services comme la coiffure, l'enseignement, les taxis.

Deux fois plus nombreux qu'au 31 décembre 2009, les auto-entrepreneurs actifs au 31 décembre 2010 ont dégagé un revenu d'activité moyen proche de 4 080 euros dans l'année. ■

Définitions

Non-salariés : voir *annexe Glossaire*.

Auto-entrepreneurs : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

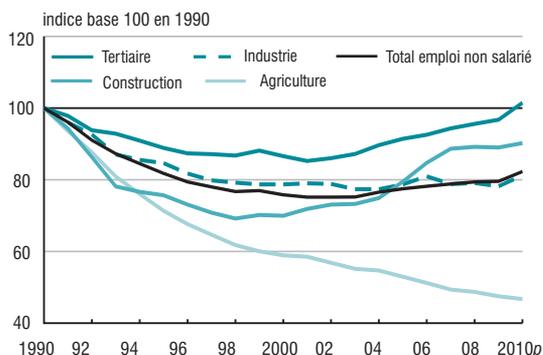
- *Les revenus d'activité des indépendants*, coll. « Insee Références », édition 2009.
- « Revenus d'activité des indépendants en 2009 : Des disparités beaucoup plus fortes chez les non-salariés que chez les salariés », *Insee Première* n° 1394, mars 2012.
- « Auto-entrepreneurs : Au bout de trois ans, 90 % dégagent un revenu inférieur au Smic au titre de leur activité non salariée », *Insee Première* n° 1414, septembre 2012.

1. Évolution de l'emploi non salarié selon le secteur depuis 1990

Champ : France métropolitaine, personnes exerçant à titre principal une activité non salariée.

Note : Une estimation quasi définitive de l'emploi non salarié en fin d'année 2010 a été mobilisée dans cette fiche pour permettre d'analyser les évolutions du marché du travail au plus proche du constat définitif (cf. avertissement). Les estimations provisoires 2010 incluent les auto-entrepreneurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.



2. Structure de l'emploi non salarié en 2010

Répartition	Part...			en %
	...des moins de 25 ans	...des 50 ans ou plus	...des femmes	
Agriculture	17,1	2,4	39,7	28,3
Industrie	6,5	0,9	34,2	24,3
Construction	14,0	1,7	28,8	6,1
Commerce	16,8	1,5	34,3	33,4
Services	45,6	1,9	34,4	40,6
<i>dont : professions libérales (hors santé)</i>	8,9	1,0	38,2	28,9
<i>professions libérales de santé</i>	9,6	0,7	40,7	54,6
Ensemble	100,0	1,8	34,5	31,4

Champ : France métropolitaine, personnes exerçant à titre principal une activité non salariée.

Source : Insee, enquête Emploi 2010.

3. Revenus annuels d'activité des indépendants selon le secteur en 2010

	Non-salariés, hors auto-entrepreneurs ¹				Part des auto-entrepreneurs actifs parmi les non-salariés (%)
	Effectif au 31/12/2010 (milliers)	Revenu moyen (euros courants)	Revenu médian (euros courants)	Revenus nuls (%)	
Industrie (hors artisanat commercial)	76	26 350	17 750	10,8	19,3
Construction	264	26 540	21 480	7,2	13,6
Commerce	384	26 130	15 420	13,1	14,7
<i>dont : commerce pharmaceutique</i>	25	91 030	74 800	2,2	0,0
<i>métiers de bouche</i>	51	26 980	21 260	6,8	1,6
Transports et entreposage	53	20 910	15 280	8,3	3,0
<i>dont : taxi</i>	28	16 680	13 380	4,1	1,0
Hebergement et restauration	149	19 620	13 280	14,8	5,7
Information et communication	36	27 460	15 660	19,9	35,3
Activités financières et d'assurance	26	61 520	42 420	12,5	5,9
Activités immobilières	35	25 280	12 640	27,1	6,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	204	56 410	30 840	11,5	22,3
<i>dont : professions juridiques</i>	58	102 680	56 020	2,9	1,2
Activités de services administratifs et soutien	40	25 730	14 180	18,8	35,1
Enseignement	46	16 200	10 420	11,3	37,9
Santé humaine et action sociale	337	63 600	47 040	2,7	3,1
<i>dont : professions libérales de santé</i>	314	66 570	49 610	2,1	0,3
Arts spectacles et activités récréatives	26	13 040	4 600	21,0	39,5
Autres activités de services	106	14 480	11 640	9,3	29,6
Coiffure et soins de beauté	67	14 590	12 690	6,8	18,1
Autres services aux particuliers	39	14 290	9 330	13,7	43,2
Indéterminé	92	23 000	10 650	31,4	0,5
Ensemble, hors auto-entrepreneurs	1 874	34 920	20 150	11,3	0,0
Auto-entrepreneurs actifs	341	4 080	1 870	7,9	///
Ensemble, y c. auto-entrepreneurs actifs	2 215	29 960	15 350	10,7	15,4

1. Tous les multi-actifs (percevant à la fois des revenus d'activité salariaux et non salariaux) sont pris en compte, y compris ceux exerçant à titre principal une activité salariée, ainsi que les non-salariés ayant débuté leur activité dans l'année. Les taxes d'office (au forfait pour cause de retard de déclaration) sont pris en compte dans les effectifs mais ne rentrent pas dans le calcul des revenus.

Champ : France métropolitaine, hors agriculture.

Note : les auto-entrepreneurs actifs l'année n sont ceux ayant démarré leur activité avant l'année n et ayant déclaré au moins un chiffre d'affaire positif au cours des 4 trimestres de l'année n, ou ceux démarrant leur activité l'année n et ayant déclaré au moins un chiffre d'affaire positif au cours des 4 premiers trimestres d'activité (en n ou n+1). Les revenus correspondent aux montants déclarés aux Urssaf par les indépendants au titre de leur activité non salariée effectuée dans l'année (y compris revenus nuls).

Source : Insee, base Non-salariés.

1.9 Inégalités salariales : concepts

Les inégalités salariales peuvent être décrites à l'aide de plusieurs indicateurs : **salaire en équivalent-temps plein (EQTP)**, **salaire annualisé**, **revenu salarial**. Les inégalités de salaires offerts par les employeurs à volume de travail donné (une heure ou une année à temps complet) s'appréhendent soit à partir de la distribution des seuls salaires des temps complets, soit à partir de l'ensemble des salaires ramenés en EQTP. D'autres facteurs d'inégalités proviennent de la quotité de temps de travail ou de la durée travaillée sur l'année. La distribution des salaires annualisés prend en compte les inégalités liées à la quotité de travail, mais pas celles liées à la durée travaillée sur l'année. Enfin, la distribution des revenus salariaux intègre en plus les inégalités liées à la durée de l'emploi sur l'année.

En 2010, au sein des salariés à temps complet (86 % du volume de travail soit 13,8 millions d'EQTP), en majorité des salariés à statut stable, l'écart interdécile de la distribution des salaires du secteur privé et des entreprises publiques s'élève à 2,9. Du fait notamment de l'existence du Smic, l'écart est plus élevé dans le haut de la distribution (le ratio D9/D5 est de 2,0) que dans le bas (le ratio D5/D1 est de 1,5).

Les postes à temps partiel représentent quant à eux 14 % du volume de travail (2,3 millions d'EQTP). En moyenne, ces postes sont rémunérés à des salaires horaires plus faibles que ceux des temps complets (- 17 %). Cet écart s'explique à la fois par une moindre part de personnel « très qualifié » et par des salaires horaires inférieurs à ceux des personnes à temps complet pour une même qualification. Toutefois, l'intégration des salariés à temps partiel modifie peu les fractiles observés sur les salariés à temps complet, sauf dans le très haut de la distribution,

au-delà du 9^e décile, si bien que les principaux **indicateurs d'inégalité** ne diffèrent pas vraiment de ceux mesurés pour les seuls temps complets.

La prise en compte de la quotité de travail à l'aide du salaire annualisé a des conséquences en particulier sur le bas de la distribution. En effet, la valeur du premier décile du salaire annuel moyen est inférieure de 33 % à celle du salaire en EQTP, et d'encore 11 % pour celle du premier quartile. Dans le haut de la distribution, les différences sont moindres. De ce fait, l'écart interdécile est plus élevé lorsqu'on raisonne en salaire annualisé (4,1) mais cela concerne essentiellement le bas de la distribution : le ratio D5/D1 passe de 1,5 en EQTP à 2,1.

Enfin, la prise en compte de la durée annuelle de travail, au travers du revenu salarial, amplifie mécaniquement l'ampleur des inégalités, de nouveau particulièrement dans le bas de la distribution. Le D1 du revenu salarial est inférieur de 76 % au D1 de la distribution des salaires annualisés. Le recul est moindre pour les autres fractiles (- 42 % pour le Q1, - 12 % pour la médiane, - 8 % pour le Q3 et - 7 % pour le D9). Le ratio D5/D1 s'élève ainsi de 2,1 à 7,7.

Au total, en 2010, l'écart interdécile (D9/D1) passe de 2,9 pour la distribution des salaires à temps complet à 16,1 pour le revenu salarial, cette différence étant essentiellement liée au bas de la distribution, du fait que la quantité de travail et la durée de l'emploi sur l'année sont plus variables que le salaire horaire. Ce constat reste identique si l'on s'intéresse à la masse des salaires perçus par les 10 % les mieux payés (1 - S90) et par les 10 % les moins bien payés (S10) : le rapport de ces deux masses varie de 5,3 à 61,6 selon que l'on observe les salaires en EQTP ou les revenus salariaux. ■

Définitions

Revenu salarial : voir *annexe Glossaire*.

Salaire annualisé : voir *annexe Glossaire*.

Salaire en équivalent-temps plein (EQTP) : voir *annexe Glossaire*.

Indicateurs d'inégalités : à partir des divers déciles (voir *annexe Glossaire*) d'une distribution, on définit trois ratios, D9/D1, D5/D1 et D9/D5. Le premier qualifie la totalité de la distribution, le second se focalise sur le bas de cette distribution alors que le troisième concerne le haut.

Inégalités salariales : concepts 1.9

1. Distribution des salaires nets de prélèvements et du revenu salarial du secteur privé en 2010

en euros

	Salaire annualisé des personnes à temps complet	Salaire en EQTP ¹	Salaire annualisé	Revenu salarial
D1	13 980	13 720	9 180	2 160
Q1	16 510	16 040	14 290	8 307
D5 (médiane)	20 650	20 110	18 890	16 640
Q3	27 940	27 350	25 900	23 853
D9	40 590	39 810	37 510	34 744
C95	53 160	51 490	48 910	45 385
C99	96 380	92 160	88 190	82 937
Moyenne	25 690	25 020	22 820	19 026

1. Équivalent-temps plein (voir *Définitions*).

Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé et des entreprises publiques.

Lecture : en 2010, 10 % des salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques perçoivent un salaire annuel net inférieur à 13 720 euros, 25 % un salaire inférieur à 16 040 euros.

Source : Insee, DADS définitif 2010 (exploitation au 1/12).

2. Indicateurs d'inégalités salariales en 2010

	Salaire annualisé des personnes à temps complet	Salaire en EQTP ¹	Salaire annualisé	Revenu salarial
D5/D1	1,5	1,5	2,1	7,7
D9/D5	2,0	2,0	2,0	2,1
D9/D1	2,9	2,9	4,1	16,1
C99/D5	4,7	4,6	4,7	5,0
(1-S90)/S10	5,5	5,3	9,2	61,6

1. Équivalent-temps plein (voir *Définitions*).

Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé et des entreprises publiques.

Lecture : en 2010, dans la distribution des salaires en EQTP du secteur marchand non agricole, le ratio qui rapporte le 9^e décile au 1^{er} (D9/D1) se monte à 2,9 alors que le même ratio de la distribution du revenu salarial s'élève à 16,1. En outre, la masse des salaires en EQTP des 10 % les mieux payés est 5,3 fois plus importante que celle des 10 % les moins payés. Ce ratio s'élève à 61,6 pour les revenus salariaux.

Source : Insee, DADS 2010 définitif (exploitation au 1/12).

1.10 Inégalités salariales : évolutions

L'évolution depuis 1966 du **rapport inter-décile D9/D1 (indicateur d'inégalité)** du salaire des personnes à temps complet peut s'analyser en distinguant trois périodes. Les écarts se réduisent de 1966 jusqu'au milieu des années 1980, dans une période où le salaire moyen des temps complets s'accroît régulièrement (4,2 en 1966 et 3,1 en 1984). Puis il augmente faiblement jusqu'au début des années 1990 (3,3 en 1991), avant de rebaisser légèrement jusqu'en 2005. Depuis, il est relativement stable. La réduction de la dispersion sur longue période résulte d'abord de la croissance plus vive du 1^{er} décile (D1). Depuis 30 ans, le rapport du 9^e décile (D9) à la médiane (D5) est stable : il fluctue autour de 2. L'essentiel du mouvement sur longue période résulte donc d'un resserrement de la hiérarchie des salaires dans le bas de la distribution des salaires. Ce sont essentiellement les hausses du Smic survenues sur la période qui expliquent cette situation. De 1966 à 2005, le différentiel annuel moyen de croissance entre la médiane des salaires des temps complets et le Smic net est de 1,4 point en faveur du Smic. Cet écart annuel est de 0,4 pour les cinq dernières années.

La stabilité du ratio D9/D5 déjà observée pour les salaires des temps complets se retrouve aussi pour le **revenu salarial**. En revanche, les évolutions du ratio D5/D1 de ces deux indicateurs sont différentes. Ce ratio baisse régulièrement sur les temps complets depuis le milieu des années 1960 du fait de la hausse du Smic. Mais cette baisse est contrebalancée par la réduction du nombre moyen de jours travaillés dans l'année, passé d'environ 298 jours à la fin des années 1970 à 289 au milieu des années 1990, et par le développement du temps partiel tout au long de la période (7,8 % en 1975 contre 17,4 % en

2010). En définitive, le ratio (D5/D1) du revenu salarial a augmenté du début des années 1970 au milieu des années 1990 avant de se stabiliser. Depuis cette date, on observe une tendance à la réduction des écarts dans le bas de la distribution.

Si le rapport inter-décile D9/D5 est stable sur les 30 dernières années, la part des très hauts salaires, définis ici, par convention, comme les 1 % des salariés à temps complet les mieux rémunérés, s'accroît sur la période 1995 à 2008, passant de 5,6 % à 6,9 % de la masse salariale totale. Avec la crise, cette part est ramenée à 6,4 en 2009. En 2010, elle remonte à 6,6. La part relative de la masse salariale des 10 % de salariés à temps complet les mieux payés a augmenté de 0,8 point entre 1995 et 2008 pour atteindre 26,3 %. Après avoir perdu 0,6 point en 2009, elle en reprend 0,3 en 2010. Celle des 10 % les moins bien payés augmente de 0,2 point entre 1995 et 2007 et se stabilise à 4,7 % depuis.

Les écarts de salaires hommes/femmes diffèrent selon le critère retenu. Si l'on s'en tient à un salaire offert pour un volume donné de travail – salaire d'un temps complet ou d'un **EQTP** – une femme gagne en moyenne 18 ou 20 % de moins qu'un homme. Cet écart, qui s'explique en partie par des différences de structures de qualifications, s'est fortement réduit sur la période 1951-1994, passant de 35 % à 20 %. Depuis, il n'évolue que faiblement. Mais si l'on intègre le volume annuel de travail et notamment l'impact du temps partiel qui est essentiellement féminin, l'écart s'élève à 26 % en termes de **salaires annualisés** et à 28 % en termes de **revenu salarial**. Quel que soit l'indicateur, l'écart s'est légèrement réduit au cours des cinq dernières années. ■

Définitions

Rapport inter-décile, indicateurs d'inégalité : à partir des divers déciles (voir *annexe Glossaire*) d'une distribution, on définit trois ratios, D9/D1, D5/D1 et D9/D5. Le premier qualifie la totalité de la distribution, le second se focalise sur le bas de cette distribution alors que le troisième concerne le haut.

Revenu salarial : voir *annexe Glossaire*.

Salaire en équivalent-temps plein (EQTP) : voir *annexe Glossaire*.

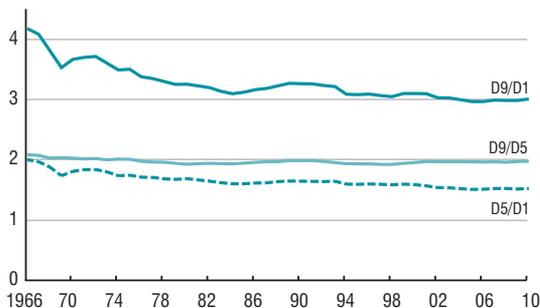
Salaire annualisé : voir *annexe Glossaire*.

Inégalités salariales : évolutions 1.10

1. Distribution des salaires nets de prélèvements d'un temps complet

Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé et des entreprises publiques à temps complet.

Source : Insee, DADS de 1966 à 2010, estimations pour les années 1981, 1983 et 1990.

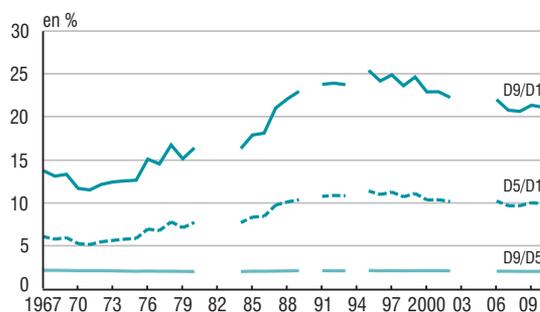


2. Distribution du revenu salarial

Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé et des entreprises publiques.

Note : Le revenu salarial est ici calculé comme la somme des salaires des seuls postes dans le secteur privé et les entreprises publiques. Les données de 1981, 1983 et 1990 n'ont pas été produites. Celles de 1994 n'ont pas été intégrées dans ce graphique du fait d'une rupture de série. Du fait de la fragilité des données sur le bas de la distribution (D1) de 2003 à 2005, les données relatives ne sont pas intégrées sur ce graphique.

Source : Insee, DADS de 1967 à 2010, sauf en 1981, 1983 et 1990.



3. Variation des différents indicateurs d'inégalité de 2005 à 2010

Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé et des entreprises publiques.

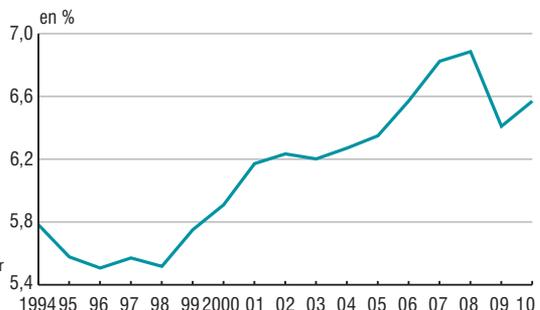
Source : Insee, DADS 2005 et 2010 définitif (exploitation au 1/12).

	en points			
	Salaire à temps complet	Salaire en EQTP	Salaire annualisé	Revenu salarial
D5/D1	0,01	0,01	-0,03	-0,55
D9/D5	-0,02	-0,02	-0,02	-0,05
D9/D1	0,00	-0,01	-0,10	-1,55
C99/D5	-0,04	-0,05	-0,07	-0,16

4. Part dans la masse salariale brute totale des salaires des 1 % les mieux rémunérés

Champ : France métropolitaine, salariés à temps complet du secteur privé et des entreprises publiques.

Source : Insee, DADS.



5. Écarts salariaux selon le sexe et l'âge

Salaires moyens	Salaire à temps complet		Salaire en EQTP		Salaire annualisé		Revenu salarial	
	2005	2010	2005	2010	2005	2010	2005	2010
Femmes (euros)	19 820	22 560	19 230	21 830	16 510	18 950	12 970	15 580
Hommes (euros)	24 520	27 460	24 300	27 240	22 850	25 730	19 170	21 700
Écart Femmes/ Hommes (%)	-19,2	-17,9	-20,9	-19,8	-27,7	-26,3	-32,3	-28,2
Moins de 25 ans (euros)	14 920	16 640	14 830	16 520	12 840	14 540	6 160	7 030
Plus de 50 ans (euros)	27 980	30 860	27 030	29 760	24 130	26 620	21 490	24 200
Écart - 25 ans/ + 50 ans (%)	-46,7	-46,1	-45,1	-44,5	-46,8	-45,4	-71,3	-70,9

Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé et des entreprises publiques.

Source : Insee, DADS 2005 et 2010 définitif (exploitation au 1/12).

1.11 Emploi et salaires selon le sexe

En 2010, 66 % des femmes et 75 % des hommes âgés de 15 à 64 ans sont **actifs au sens du BIT**. L'écart entre les deux sexes s'est considérablement réduit entre 1975 et 2010, passant de 31 points à 9, sous l'effet conjugué d'une hausse du taux d'activité féminine et d'une diminution de l'activité masculine.

Chez les moins de 25 ans, l'allongement de la durée des études a entraîné une baisse d'activité de même ampleur pour les deux sexes jusque vers la fin des années 1990 ; depuis, le taux d'activité des jeunes hommes comme des jeunes femmes reste stable. Dans les tranches d'âge intermédiaires, le taux d'activité des hommes est resté relativement stable, tandis que celui des femmes a augmenté. Le taux d'activité des femmes de 50-64 ans a crû modérément depuis le début des années 1990. Celui des hommes de 50-64 ans a fortement baissé dans les années 1980, en raison notamment du développement des préretraites et de l'instauration de la retraite à 60 ans en 1983. Mais, depuis 2006, cette tendance s'inverse si on corrige ce taux de l'effet mécanique imputable au poids croissant dans cette population des 60-64 ans.

Alors que le taux d'activité des hommes tend à augmenter légèrement avec le nombre d'enfants, celui des femmes diminue, surtout en présence d'un enfant de moins de trois ans. En 2010, 90 % des femmes de 25-49 ans sans enfant sont actives au sens du BIT contre 59 % de celles qui vivent avec deux enfants ou plus dont au moins un de moins de trois ans.

30 % des femmes en emploi de 15-64 ans travaillent à temps partiel en 2010, contre 6 % des hommes. Ce sont en effet plus souvent les femmes qui réduisent leur temps de travail pour s'occuper des enfants. Mais la fréquence plus élevée du temps partiel chez les femmes, qui s'observe même en l'absence d'enfants, est aussi liée aux types d'emplois qu'elles occupent : le recours au temps partiel par les entreprises est fréquent dans les

métiers peu qualifiés du secteur tertiaire, exercés surtout par les femmes ; il s'agit alors très souvent d'un **temps partiel subi**.

Les différences de salaires entre hommes et femmes sont également importantes, même en raisonnant en équivalent-temps plein (EQTP). Ainsi, en 2010, le salaire net moyen en EQTP des femmes atteint 80 % de celui des hommes dans le secteur privé (79 % si on intègre les emplois salariés des particuliers-employeurs, qui sont très majoritairement des emplois peu qualifiés occupés par des femmes), et 87 % dans le secteur public. Cette situation est due pour partie à la structure des emplois, les femmes étant notamment moins nombreuses à être cadres du secteur privé.

Mais au sein de chaque catégorie socio-professionnelle, les écarts demeurent. C'est tout particulièrement le cas chez les cadres, où le salaire des femmes est inférieur de 23 % à celui de leurs homologues masculins dans le secteur privé et de 17 % dans le secteur public. Ces écarts reflètent en partie les différences sectorielles ou de choix de spécialité de formation : à niveau d'études équivalent, les hommes s'orientent plus souvent que les femmes dans des filières de formation scientifiques et techniques, tandis que ces dernières sont plus nombreuses dans les filières littéraires et la santé. Les écarts s'expliquent aussi par des différences dans le déroulement des carrières : les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir connu des interruptions de carrière ou à avoir réduit leur activité (temps partiel, moindre amplitude de travail...) pour concilier travail et vie familiale. Les écarts entre hommes et femmes sont ainsi plus importants pour les cadres que pour les autres catégories socioprofessionnelles. Ils sont faibles en début de vie active mais s'accroissent au fil du déroulement des carrières, les femmes accédant moins souvent aux postes de niveau hiérarchique élevé. ■

Définitions

Population active au sens du BIT : voir *annexe Glossaire*.

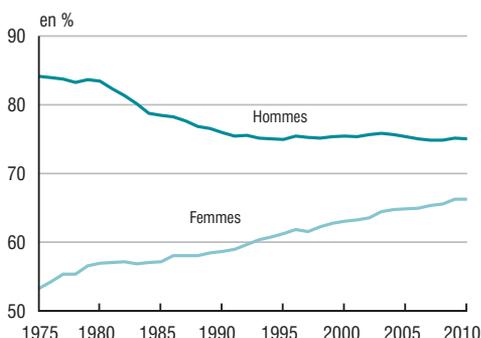
Temps partiel subi : situation d'une personne ayant un emploi à temps partiel et souhaitant travailler plus d'heures sur une semaine donnée.

Pour en savoir plus

- « Les disparités sur le marché du travail entre les femmes et les hommes : une analyse sur longue période », *Dares Analyses* n° 015, Dares, mars 2012.

Emploi et salaires selon le sexe 1.11

1. Taux d'activité selon le sexe

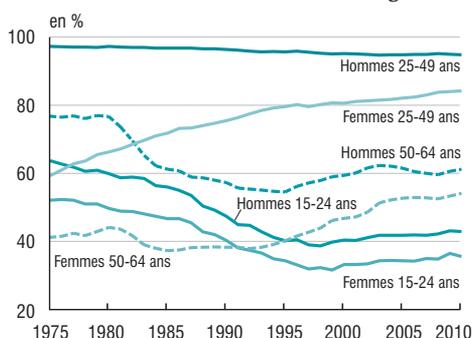


Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Lecture : en 2010, 66 % des femmes de 15 à 64 ans sont en emploi ou au chômage au sens du BIT.

Source : Insee, enquêtes Emploi (séries longues).

2. Taux d'activité selon le sexe et l'âge



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Lecture : en 2010, 43 % des hommes de 15 à 24 ans sont en emploi ou au chômage au sens du BIT.

Source : Insee, enquêtes Emploi (séries longues).

3. Taux d'activité et recours au temps partiel selon l'âge et le nombre d'enfants en 2010

	Taux d'activité			Temps partiel parmi les personnes ayant un emploi		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Âge						
15-24ans	35,6	42,9	39,3	32,8	13,9	22,3
25-49 ans	84,2	94,8	89,4	29,1	4,7	16,3
50-64 ans	54,1	61,2	57,5	31,4	8,1	19,4
Ensemble	66,1	74,9	70,5	30,0	6,4	17,6
Nombre d'enfants¹						
Pas d'enfant	90,2	93,0	91,8	16,3	5,8	10,3
Un enfant	86,4	94,5	90,1	26,4	4,8	15,9
<i>dont un enfant de moins de 3 ans</i>	<i>82,2</i>	<i>97,4</i>	<i>89,8</i>	<i>25,1</i>	<i>3,4</i>	<i>13,1</i>
Deux enfants ou plus	79,7	96,4	87,4	38,6	3,7	20,8
<i>dont au moins un enfant de moins de 3 ans</i>	<i>58,5</i>	<i>96,6</i>	<i>76,9</i>	<i>47,2</i>	<i>5,0</i>	<i>21,5</i>

1. Pour cette partie, le champ a été réduit aux personnes âgées de 25 à 49 ans.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

4. Structure des effectifs et des salaires nets moyens en 2010

	Femmes		Hommes		Ensemble		Rapport des salaires F/H (en %)
	effectifs (%)	salaires (euros)	effectifs (%)	salaires (euros)	effectifs (%)	salaires (euros)	
Secteur privé							
Cadres ¹	9,4	39 726	16,3	51 319	12,9	47 552	77,4
Professions intermédiaires	16,7	23 754	21,1	27 191	18,9	25 707	87,4
Employés et ouvriers	44,2	17 351	45,5	19 311	45,0	18 476	89,9
Ensemble	70,3	21 833	82,9	27 235	76,8	25 023	80,2
Secteur public							
Cadres ²	4,6	34 549	4,4	41 858	4,5	37 862	82,5
Professions intermédiaires	11,4	25 964	4,7	28 241	8,0	26 579	91,9
Employés et ouvriers	13,7	19 098	8,0	21 567	10,8	20 108	88,6
Ensemble	29,7	24 166	17,1	27 812	23,3	25 533	86,9

1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

2. Pour le système hospitalier public (SHP) les données sont hors internes, externes et résidents.

Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés en EQTP hors salariés agricoles, salariés des particuliers-employeurs et apprentis-stagiaires pour les salaires et ensemble des salariés hors salariés des particuliers-employeurs pour les effectifs.

Note : les salaires moyens sont calculés à partir des salaires et des effectifs issus des DADS et de SIASP. En revanche, les effectifs en pourcentage sont issus de l'enquête Emploi.

Source : Insee, DADS 2010 définitif (exploitation au 1/12), SIASP et enquête Emploi.

1.12 Emploi et salaires selon l'âge

En 2010, 64 % des personnes entre 15 et 64 ans vivant en France métropolitaine occupent un emploi. C'est entre 25 et 54 ans que le **taux d'emploi** est le plus élevé. À l'inverse, la plupart des jeunes de 15 à 24 ans poursuivant des études, seuls trois sur dix sont en emploi. Il y a relativement plus de jeunes hommes qui travaillent que de jeunes femmes. En effet, ces dernières poursuivent davantage leurs études et elles sont par ailleurs moins concernées par l'apprentissage, qui conduit les hommes à entrer plus tôt sur le marché du travail.

Le taux d'emploi des 55 à 64 ans est de 40 % en 2010. Cette proportion est en légère augmentation entre 2003 et 2010 (+ 2,7 points). Mais des effets démographiques sont à prendre en compte, notamment le poids respectif des plus de 60 ans et des moins de 60 ans. En effet, les premiers sont de plus en plus nombreux à partir de 2006, avec les générations nées du *baby-boom* après 1946 et ils sont structurellement moins actifs que la tranche d'âge des 55-59 ans. Cela tire mécaniquement à la baisse le taux d'emploi de l'ensemble de la classe d'âge. Une fois corrigé cet effet en retenant le concept de taux d'emploi sous-jacent, c'est dans la tranche d'âge des 55-64 ans que le taux d'emploi a progressé le plus fortement depuis 2003, sous l'effet des réformes des retraites et de l'extinction des dispositifs de cessation anticipée d'activité à financements publics.

Parmi les personnes ayant un emploi, une sur onze a moins de 25 ans, et une sur quatre a plus de cinquante ans. Les moins de 25 ans sont relativement plus nombreux parmi les employés et les ouvriers. Ceci provient du fait que ce sont les jeunes les moins diplômés qui entrent les premiers sur le marché du travail, les autres poursuivant leurs études. Les 25 à

39 ans, plus diplômés que leurs aînés, sont surreprésentés parmi les professions intermédiaires et les cadres. Enfin, les personnes de plus de 40 ans sont plus nombreuses parmi les artisans, commerçants, cadres et agriculteurs. Cette structure par âge résulte, d'une part, de l'évolution professionnelle de personnes qui, plus jeunes, relevaient d'autres catégories (ouvrier du bâtiment se mettant à son compte, profession intermédiaire accédant au statut de cadre par promotion interne, par exemple) et, d'autre part, d'âges de sortie d'activité ou vers la retraite plus tardifs pour ces catégories.

Le salaire moyen croît avec l'âge. À cela, trois raisons : avec l'âge, la structure des catégories socioprofessionnelles se modifie ; au niveau individuel, l'expérience professionnelle acquise avec le temps permet au salarié de négocier un salaire plus élevé ; enfin, certaines entreprises ou branches professionnelles programment des augmentations à l'ancienneté. C'est parmi les cadres et les professions intermédiaires que les écarts de salaires entre les plus jeunes et les plus âgés sont les plus grands, alors qu'ils sont nettement plus réduits pour les employés et les ouvriers.

Au sein d'une même classe d'âge, les disparités de salaires en EQTP, appréciées par le rapport interdécile, s'accroissent avec l'âge. Ainsi, le rapport interdécile est deux fois plus élevé pour les salariés de plus de 55 ans que pour les moins de 25 ans. Cet écart est dû à la forte progression des salaires les plus élevés. En effet, alors que les premiers déciles des diverses classes d'âge varient dans un rapport de l'ordre de 1,3 pour les deux tranches d'âges, le 9^e décile des plus âgés (55 ans ou plus) est 2,5 fois plus élevé que celui des plus jeunes (moins de 25 ans). ■

Définitions

Taux d'emploi d'une classe d'âge : rapport entre le nombre d'individus de la classe d'âge ayant un emploi et le nombre total d'individus dans la classe d'âge.

Taux d'emploi sous-jacent d'une classe d'âge : indicateur qui permet de gommer les poids démographiques inégaux des tranches d'âge inclus dans le taux d'emploi. Il est égal à la moyenne arithmétique des taux d'emploi par âge détaillé.

Décile, rapport interdécile : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Rechercher et retrouver un emploi après 55 ans », dans cet ouvrage.
- « Une diminution des disparités salariales en France entre 1967 et 2009 », dans cet ouvrage.
- « Emploi et chômage des 55-64 ans en 2011 », *Dares Analyses* n° 049, juillet 2012.
- « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2010 », *Dares Analyses* n° 072, mai 2011.

Emploi et salaires selon l'âge 1.12

1. Emploi selon l'âge en 2010

en %

	Répartition des effectifs en emploi		Taux d'emploi		Proportion de temps partiels
		Ensemble	Hommes	Femmes	
15-24 ans	8,8	30,2	33,3	27,1	22,3
25-39 ans	37,3	80,3	86,1	74,7	15,3
40-49 ans	28,4	84,2	89,0	79,6	17,6
50-54 ans	13,1	81,0	86,4	75,9	16,8
55-59 ans	9,6	60,6	64,2	57,3	19,3
60-64 ans	2,7	17,9	19,2	16,8	32,2
Ensemble	100,0	63,9	68,2	59,7	17,6

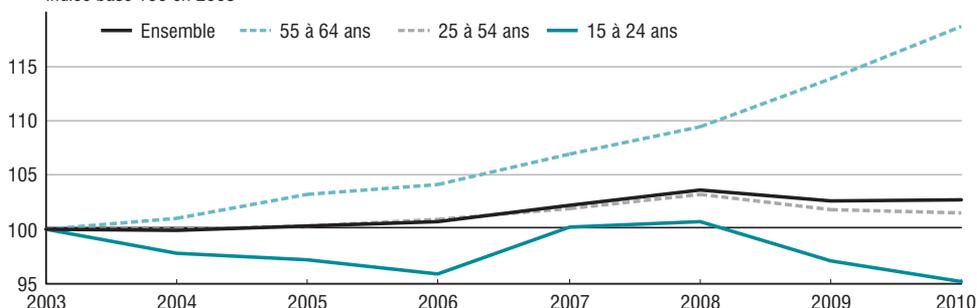
Champ : France métropolitaine, ensemble des personnes de 15 à 64 ans.

Lecture : en 2010, 30,2 % des personnes de 15 à 24 ans occupent un emploi.

Source : Insee, enquête Emploi 2010.

2. Évolution du taux d'emploi sous-jacent entre 2003 et 2010

indice base 100 en 2003



Champ : France métropolitaine, ensemble des personnes de 15 à 64 ans.

Lecture : entre 2003 et 2010, c'est parmi les 55-64 ans que le taux d'emploi sous-jacent a le plus progressé.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Répartition selon la catégorie socioprofessionnelle en 2010

en %

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
15-24 ans	2,5	1,9	2,4	7,5	11,6	14,1	8,8
25-39 ans	22,2	30,3	40,8	42,4	34,9	35,7	37,3
40-49 ans	32,5	34,5	29,2	27,0	28,0	27,8	28,4
50-54 ans	18,5	15,8	12,6	12,8	13,2	12,6	13,1
55-64 ans	24,3	17,5	15,0	10,3	12,3	9,8	12,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine, ensemble des personnes de 15 à 64 ans en emploi.

Lecture : En 2010, parmi 100 agriculteurs exploitants, 2,5 ont entre 15 et 24 ans et 24,3 ont entre 55 et 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi 2010.

4. Salaires nets annuels moyens en équivalent-temps plein en 2010

en euros

	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers	Ensemble
Moins de 25 ans	24 950	19 060	15 700	16 550
25-39 ans	36 880	23 570	18 370	22 920
40-49 ans	48 290	27 310	19 520	26 790
50-54 ans	51 180	28 860	19 990	28 030
55 ans ou plus	55 830	30 280	20 410	31 350
Ensemble	45 250	25 960	18 770	25 140

1. Y compris les chefs d'entreprises salariés, non compris les internes, externes et résidents de la fonction publique hospitalière.

Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis-stagiaires.

Source : Insee, DADS 2010 (exploitation au 1/12) et SIASP

5. Distribution des salaires annuels nets en équivalent-temps plein en 2010

en euros

	Moins de 25 ans	de 25 à 39 ans	de 40 à 49 ans	de 50 à 54 ans	55 ans ou plus	Ensemble
D1	11 550	13 880	14 650	14 900	14 950	13 960
Q1	13 520	16 230	17 380	17 960	18 340	16 490
D5	15 410	19 820	21 940	23 250	24 440	20 720
(médiane)						
Q3	17 690	25 290	29 630	31 160	34 570	27 780
D9	20 670	33 750	42 000	43 550	51 410	38 940
D9/D1	1,8	2,4	2,9	2,9	3,4	2,8
Q3/Q1	1,3	1,6	1,7	1,7	1,9	1,7

Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis-stagiaires.

Lecture : en 2010, 10 % des salariés de moins de 25 ans en EQTP perçoivent un salaire annuel net inférieur à 11 550 euros, 25 % un salaire inférieur à 13 520 euros.

Source : Insee, DADS 2010 (exploitation au 1/12) et SIASP